

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

Délibération n° 2024/12

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS DE LA CCI DE L'YONNE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux novembre, à neuf heures trente au siège à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale en présentiel/visio-conférence, sous la présidence de Thierry CADEVILLE.

Membres titulaires ayant participé au vote

Clément BAILLY ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Xavier CELLARD DU SORDET ; Didier CHAPUIS ; Pascal CHAROT ; Emmanuel DUBOIS ; Sylvain DUVAL ; Nicolas GARNERONE ; Karine GAUFFRENET ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Frédérique LECOMTE ; Stéphanie LOUAULT ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Sylvie SIDOU ; Stéphane TURPIN ; Yann PICARD.

Membres titulaires n'ayant pas participé au vote

Anthony BALOUZET ; Alain GENET ; Kouider HAFID ; Frédérique RADE ; Pascal LEROUX ; Laurence DERBECQ ; Nicolas PLANTIER ; Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT ; Sylvie RAMISSE ; Sophie GRCEVIC

| NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES ELUS CCI YONNE | | |
|---|-------------|-------------------------|
| TOTAL | EN EXERCICE | AYANT PARTICIPE AU VOTE |
| 36 | 33 | 23 |
| QUORUM | | MAJORITE ABSOLUE |
| 17 | | 12 |

ASSEMBLEE GENERALE

22 novembre 2024 – Auxerre

EXPOSE DES MOTIFS

Le Programme Pluriannuel d'Investissements (annexé aux présentes) est présenté à l'assemblée générale avec le Budget Primitif.

Ce Programme Pluriannuel d'Investissements actualisé chaque année présente les investissements pris en compte dans le Budget Rectificatif 2024, le budget primitif 2025 et les estimations jusqu'en 2028.

DELIBERATION

CONSIDERANT la décision du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 25 octobre 2024

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 4 novembre 2024,

Après avoir entendu

- la présentation du Directeur Général,
- l'avis de la Commission des Finances,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 22 novembre à échéance du 27 novembre à 18H00,

APPROUVE le Programme Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 présenté ce jour pour un montant global de 8 156 500 € et joint au projet de délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIV :

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|-----------|----------|------------|
| 23 | 0 | 0 |

LA SECRETAIRE
GHISLAINE MOREAU



LE PRESIDENT
THIERRY CADEVILLE

